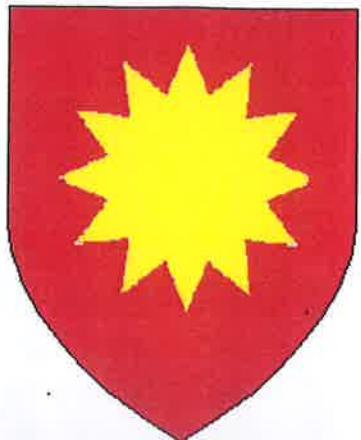


VIEUX-RENG



*Journal
Communal*

Le Blason de VIEUX-RENG

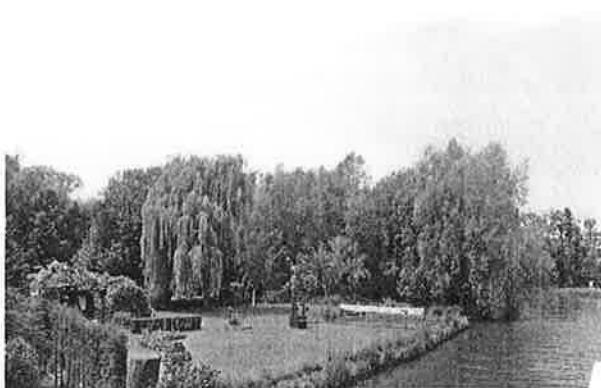
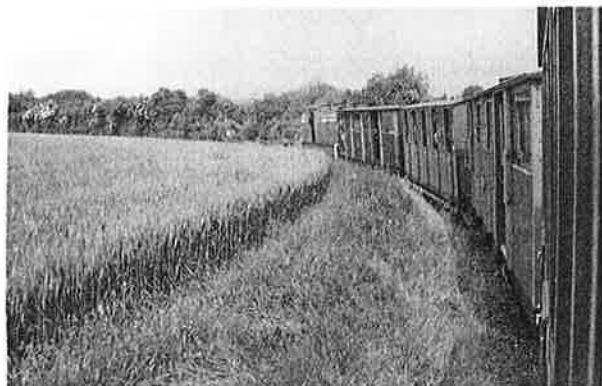
'De gueules à une étoile à douze rais d'or'

N° 202 SEPTEMBRE 2013



Voyage des Anciens

Balade dans le train de la Haute Somme

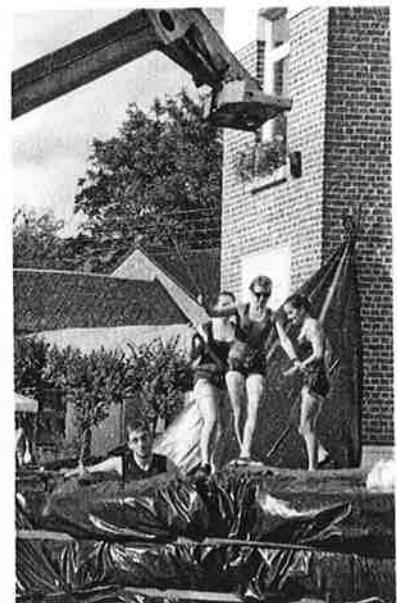


Découverte des hortillonnages lors du repas croisière

Visite de la cathédrale d'Amiens



Inter villages où petits et grands, sous un beau soleil, se sont bien amusés



Le chanteur Robert WATSON lors de son tour de chant à la ducasse du Centre



L'imitateur Alain BINOIT lors de sa prestation au cours du repas des Anciens

REUNION DE CONSEIL DU 10 JUILLET 2013

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., HERMENT A., LECOQ G., BANGOURA D., DIERS A-M., GENTILE S., GOWARZEWSKI N., LIENARD C., REMY J-M.

Absents : Mme et Mrs: BRICOUT F., GUILMENT B., POOLS V.

Excusés : Mme et Mr : LEFEVRE F., MONTEIL Véronique

Sujets :

- Ferme LEMAIRE : accord pour un emprunt de 300 000 € en 15 ans à la Caisse d'Epargne au taux fixe de 3,57 %
- Présentation de propositions d'entreprises afin de mettre en sécurité le site de la Ferme LEMAIRE
- Décision modificative budgétaire
- Réactualisation des règlements intérieurs de la cantine et de la garderie
- Ecole : annonce du départ de Mr LIENARD (Directeur d'Ecole) et de son remplacement par Mr MAHE (Nouveau Directeur)
- Concession Cimetière :
 - 60 € pour 30 ans
 - 30 € pour 15 ans

REUNION DE CONSEIL DU 28 AOÛT 2013

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., HERMENT A., LECOQ G., GENTILE S., GOWARZEWSKI N., LIENARD C., MONTEIL V.,

Absents : Mme et Mrs: BANGOURA D., BRICOUT F., GUILMENT B., POOLS V., REMY J-M.

Excusés : Mme et Mr : DIERS A-M., LEFEVRE F.

Sujets :

- Bail du logement au 13, place de la Mairie à Mme Marie Andrée LEMAIRE – Loyer : 500 €
- Modification budgétaire
- Chauffage Eglise : remplacement du brûleur (voir article)
- Site Internet de la Mairie : ouverture du site : www.vieux-reng.fr
- PLU : compte-rendu de la réunion du 27 août (voir article)



CONGES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé
du 28 au 31 Octobre inclus.

Des permanences seront assurées :
 Le mardi de 19 h à 20 h,
 Le samedi de 11 h à 12 h.



En cas d'urgence, vous pouvez appeler au
 03 27 67 96 83 ou au 03 27 64 71 93.

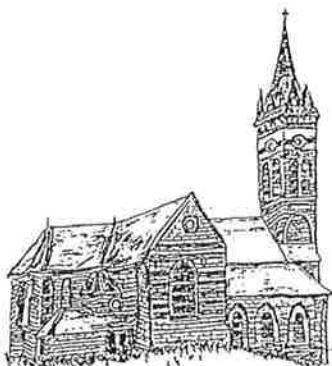
PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Comme nous vous l'avions déjà annoncé, la Municipalité souhaite réviser son POS (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS).

Après avoir consulté les services de l'Urbanisme, déjà depuis quelque temps, le POS deviendrait un PLU et de nouvelles contraintes réglementaires compliquent la mise en place (loi SRU, en l'an 2000 – SOLIDARITE et RENOUVELLEMENT URBAINS), PADD (PROJET d'AMENAGEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE), OAP (ORIENTATION d'AMENAGEMENT et de PROGRAMMATION), obligation que les PLU soient intercommunaux.

Toutes ces dispositions nous obligent à attendre la fusion avec l'AGGLO MAUBEUGE VAL DE SAMBRE.

En conséquence, ce projet ne pourra aboutir d'ici minimum 3 ans.



CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Début 2013, le chauffage de l'église est tombé en panne.

A la même période, nous apprenons que Mme Reine DELSAUX avait fait un don à la Paroisse Sainte Aldegonde en Val de Sambre, de 100 000 €, dont 88 000 € seraient disponibles pour le budget de la Paroisse.

Aussi, après en avoir parlé avec Monsieur le Président de l'Association de Restauration de l'Eglise, nous avons estimé que nous pourrions demander à la Paroisse de participer à l'investissement d'un chauffage plus performant (radiants).

Les devis pour cet équipement ainsi que la révision des installations électriques avoisineraient les 50 000 €. Nous avons donc demandé à Monsieur le Doyen à ce que la Paroisse puisse participer à hauteur de 40 000 € (soit à peine 50 % de la donation). **Cette demande semblait justifiée** car le don provenait d'une paroissienne dont le mari avait participé durant des années à la restauration **bénévole** de l'église, comme de nombreux autres membres (**durée des travaux : 14 ans**).

L'Association de l'Eglise aurait participé pour un montant de 10 000 €.

Après réflexion, Monsieur le Doyen nous fait part :

- ↳ Que les prêtres sont de moins en moins nombreux,
- ↳ Que le prêtre de JEUMONT, MARPENT, BOUSSOIS, RECQUIGNIES et ROCQ partant pour un autre secteur, c'est lui qui aura en charge ces 5 clochers.

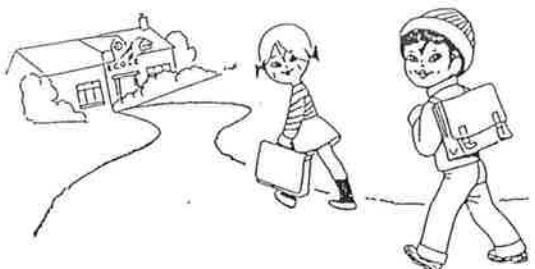
En conséquence, en n'étant plus que 2 prêtres, qui avaient, jusqu'ici 12 clochers, et, désormais 17, il y aurait donc de moins en moins de messes dans nos églises.

Aussi, faire un tel investissement, dans des églises aussi peu utilisées, serait une mauvaise décision.

Les églises ayant un chauffage performant pourraient assurer les messes dominicales, l'hiver ; les autres, les périodes estivales.

Sur ces recommandations, et vu la situation, le Conseil Municipal a donc décidé de se limiter à la mise en place d'un nouveau brûleur.

ECOLE



Fin août, nous vous faisions part que, depuis quelques années, notre école avait connu des dysfonctionnements (par rapport au personnel, aux parents, aux enfants, aux enseignants).

Les faits ont été remontés à Monsieur l'inspecteur d'Académie. Des avertissements, vis-à-vis de notre Directeur, avaient déjà eu lieu.

Les problèmes s'aggravant, nous les avons alors signalés à la Sous Préfecture. Aussi, une enquête administrative eut lieu le 26 octobre 2012. Madame la Directrice Adjointe du Rectorat, ainsi que le Directeur des Inspecteurs reçurent alors les propos des uns et des autres.

C'est ainsi que pour cette nouvelle rentrée scolaire, Monsieur Baptiste MAHE a été nommé Directeur de l'école de VIEUX RENG.

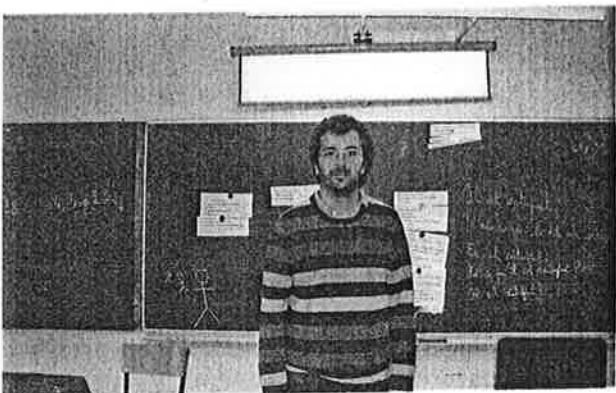
Nous regrettions d'avoir dû tout mettre en œuvre afin que notre école puisse retrouver toute sa sérénité.

Ne rien faire aurait été preuve de laxisme de notre part !

Monsieur Baptiste MAHE, tout jeune Directeur d'Ecole, a précédemment enseigné à TAISNIERES SUR HON dans une classe de CP – CE1, puis, c'est avec des élèves handicapés et des élèves en difficulté qu'il a exercé ses fonctions à LOUVROIL.

C'est donc, dans notre école rurale, qu'il apportera toute son énergie pour développer les connaissances de nos enfants.

Nous lui souhaitons de réussir dans cette nouvelle expérience de Direction.



NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- 13 juillet : Lavage de voitures (Volley Ball)
- 13, 14, 15 juillet : Cérémonie commémorative - Ducasse de Lameries
- 16 juillet : Cinéma « La Grande Boucle » (offert par le Comité des Fêtes)
- 20 « : Walibi (Comité des Fêtes)
- 3, 4, 5 août : Ducasse du Centre
- 10 août : Visite de l'Association des Jardiniers de Maubeuge
- 20 « : Cinéma « Moi, moche et méchant 2 »
- 1^{er} septembre : Repas des Anciens
- 8 « : Rallye PMCA
- 14, 15 septembre : Journées du Patrimoine (Amifort)
- 17 « : Cinéma « Monstres Academy »



VIEUX RENG EST HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

- Mr et Mme DEWAELE – MANTEAU Cyril 3, place Raoul Henry

NOS PROCHAINES ANIMATIONS

- 6 octobre : Repas (Espace et Bien Être)
- 12 « : Concours de belote (Volley Ball)
- 15 « : Cinéma « Les Stroumpfs 2 » (offert par le Comité des Fêtes)
- 18, 19, 20 octobre : Portes ouvertes des ateliers d'artistes
- 26 « : Soirée Halloween (Comité des Fêtes)
- Défilé et repas dansant
- 11 novembre : Cérémonie commémorative
- Brocante (Comité des Fêtes)
- 21 décembre : Distribution des coquilles et oranges
- 31 « : Réveillon de la Saint Sylvestre



PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES



les 18, 19 et 20 octobre

Gérard DETRAIT
Peinture à l'huile, acrylique,
pastel et sanguine

GD La Palette
65, rue de Maubeuge
59600 VIEUX RENG
Tél. : 03 27 67 96 62
<http://gdlapalette.skyrock.com>

Vendredi, samedi et dimanche
de 10 h à 18 h

REVEILLON DE L'AN 2014

Voici le menu proposé pour le traditionnel repas de la Saint Sylvestre :

Adulte :

- ↳ Bienvenue aux invités
- ↳ Assiette nordique (saumon fumé, flétan, haddock, crevettes) et sa garniture
- ↳ Tournedos de canard sauce foie gras
 - Pomme paillasson
 - Poire à la gelée de groseilles
 - Verrine d'épinards
- ↳ Sorbet framboise et son acolyte
- ↳ Jambon à l'os sur lit de verdurette
- ↳ Assiette aux 3 fromages et son raisin
- ↳ Gâteau de l'an 2014
- ↳ Senteurs du Brésil

Enfant :

- ↳ Quiche lorraine
- ↳ Cordon bleu
 - Galette de pommes de terre
 - Haricots verts
- ↳ Glace

Prix adulte : 40 € (1 apéritif offert, autres boissons en supplément)

Prix enfant : 18 € (1 boisson offerte)

Le vestiaire est gratuit.

Le règlement sera à effectuer à la réservation (l'encaissement ne se faisant que fin décembre).
 Réservations **à partir du 12 novembre**, auprès de :

- ↳ Mr Savério GENTILE
- ↳ Mme Brigitte BRASSELET

51, rue aimable Liénard, tél. : 03 27 68 46 62
 48, rue de Marpent, tél. : 03 27 67 96 83

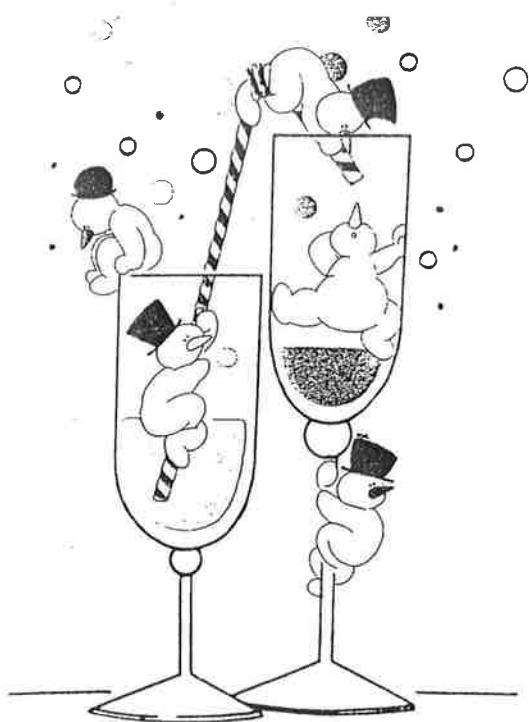
ATTENTION ! Nombre de places limité.



FLEURISSEMENT

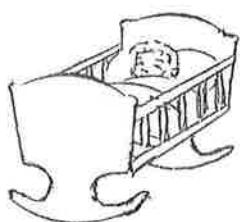
L'Association des Jardiniers de Maubeuge et de la Vallée de la Sambre a souhaité voir le fleurissement de la Commune.

Plus de 60 personnes ont parcouru notre village le 10 août et ont admiré les efforts réalisés par la Municipalité.



TRAVAUX

- Goudronnage : rue de la Tourette, une partie de la rue de l'Eglise
- Abri bus
- Travaux dans les Ecoles, la Salle des Fêtes
- Remise en peinture de la salle d'activités (Ecole Maternelle)
- Arrosages
- Tontes
- Entretien du cimetière, des espaces verts et massifs floraux



NAISSANCES

Lily GRAVET
Lucas Romain

2 bis, place de l'Eglise
25, rue de Maubeuge

MARIAGES

Monsieur Dominique BINOIT et Madame Béatrice RAVIART
Monsieur David HOËL et Madame Nadège DAUSSE
Monsieur Florent NAVELLIER et Mademoiselle Caroline MEURANT



DONS AU CCAS

Quêtes mariages : 85,20 €



DON A LA COMMUNE

168 €
Merci aux généreux donateurs.

OBJET TROUVE

Un gilet

14 JUILLET

A l'occasion de la cérémonie du 14 juillet, la Municipalité a été heureuse de pouvoir honorer Jérémy BETTIGNIES (petit fils de notre ancien porte drapeau).

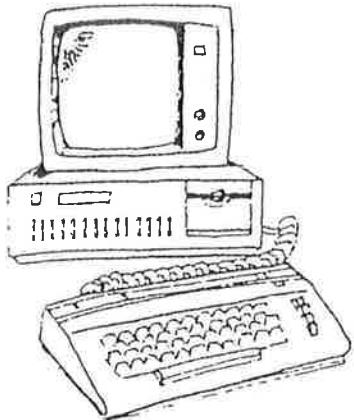
Tout jeune (une vingtaine d'années), Jérémy venait de recevoir l'insigne de porte drapeau à HAUTMONT.

Aussi, nous étions fiers de ce jeune qui perpétue le rôle de porte drapeau, qu'exerçait son grand père, Maurice, lors des cérémonies commémoratives.

Félicitations à Jérémy !



SITE INTERNET



Depuis plus d'un an, la Municipalité a travaillé sur la mise en place d'un site Internet sur notre village.

Ce travail étant assez important, c'est donc en partenariat avec les services informatiques de l'AMVS (AGGLO) que ce site est désormais opérationnel.

Il vous sera donc possible de consulter ce site pour avoir des informations sur l'actualité de la Commune, des communiqués, des différentes manifestations, etc...

Aussi, vous pouvez, dès à présent le visionner en faisant : www.vieux-reng.fr

Si vous avez des idées, suggestions, faîtes-nous le savoir : mairiedevieuxreng@cegetel.net (ex : présentation d'associations). Les Présidents d'Associations sont donc invités à présenter leurs activités.

DEGRADATIONS AUX ABORDS DE LA SALLE DES FÊTES ET DES SPORTS

Durant cet été, de nouvelles dégradations ont eu lieu à l'entrée de la cuisine et de la Salle des Sports (porte, cimentage, départ de feu, boîtier de sécurité gaz).

Une plainte a donc été déposée à la Gendarmerie et nous invitons toute personne ayant des informations sur ces malveillances à nous en faire part.

POUBELLES

La Communauté de communes a mis à votre service des poubelles pour pouvoir réaliser le tri sélectif des ordures ménagères.

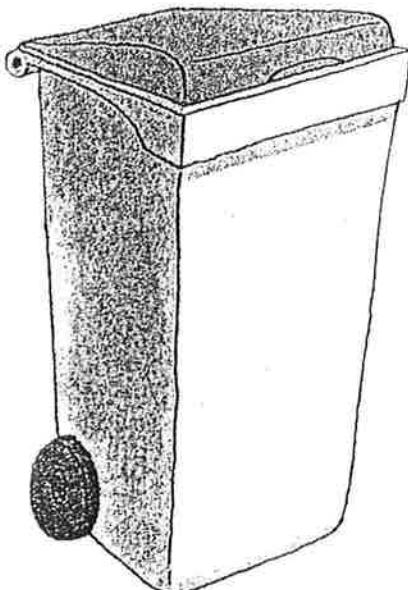
C'est une belle avancée pour l'environnement.

Mais, le cadre de vie, c'est également donner une bonne image.

Aussi, il serait souhaitable que les poubelles ne soient pas des objets de décoration.

Pour ce faire, nous vous invitons à les rentrer ou de les masquer derrière une haie, un muret ou selon votre convenance.

Merci à tous.



A propos de « LA LETTRE OUVERTE »

Madame Caroline LEMAIRE a diffusé une lettre ouverte au cours du mois de juillet par rapport à l'acquisition de « La Ferme LEMAIRE ».

Dans notre précédent journal, nous vous avions fait part des raisons pour lesquelles la Municipalité avait décidé d'acheter ce bien.

Aussi, nous estimons qu'une telle lettre est diffamatoire vis-à-vis de la Commune, du Maire et de sa famille.

↓ Madame LEMAIRE cite : « **dernière utopie de notre Maire** ».

Nous rappelons que tous les investissements réalisés par la Commune sont étudiés par le Conseil Municipal, et que ce n'est pas le Maire qui décide seul. Nous estimons que la Commune n'a jamais eu d'utopie jusqu'à présent, et les finances sont plus que saines (pas d'augmentation d'impôts depuis de nombreuses années, peu d'emprunts à ce jour).

Comme pour les autres investissements, la Commune décide en réunion de conseil et ces réunions sont publiques (toute personne peut y participer et donc être mise au courant). De plus, il y a communication dans le Journal Communal.

↓ Madame LEMAIRE cite : « **qu'après contacts avec les services juridiques, l'opération a été annulée, celle-ci étant inutile** ».

Jamais, aucun service juridique n'a estimé que cette acquisition était inutile. Par contre, c'est Mme Caroline LEMAIRE qui avait fait des démarches pour hypothéquer le bien afin que la vente ne puisse se faire.

↓ « **Mr le Maire a convaincu le Conseil** ».

Nous rappelons que le conseil s'est rendu sur place pour évaluer l'intérêt d'acheter ce bien. C'est donc en toute conscience qu'il a souhaité en faire l'acquisition. Votre Maire n'est pas un dictateur !

↓ « **Familles BRASSELET – LEMAIRE** ».

Il n'y a jamais eu de discorde entre ces familles. Il est honteux d'affirmer de tels propos !

↓ « **Il a témoigné contre moi** ».

Mr le Maire n'a pas l'habitude de diffamer telle ou telle personne. Lorsque des témoignages lui sont demandés, il présente les faits tels qu'ils sont.

↓ « **Assouvir ses fins personnelles, Super Héro** ».

De tels termes sont intolérables. Mr le Maire n'a aucun intérêt personnel sur ce projet et, comme d'habitude, il s'implique pour le bien de l'ensemble du village.

Il n'a rien d'un Super Héro, il est très souvent au service de la population.

Aussi, à la lecture de ces propos, une plainte pour diffamation a été déposée auprès de la Gendarmerie.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES POUR L'ANNEE 2014

Clôture des inscriptions : le 31 décembre 2013

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec leur Mairie, au plus tard le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue notamment des élections municipales et européennes à venir, au plus tard à cette même date.

Les demandes d'inscriptions seront reçues à la mairie dès maintenant et jusqu'au 31 décembre 2013 aux heures d'ouverture du secrétariat.

Vous munir :

- ✓ d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, livret de famille, livret militaire)
- ✓ d'une pièce attestant que l'électeur a une attaché dans la commune (facture, avis d'imposition ...)



Visites Tous Publics du Centre de Valorisation Energétique de Maubeuge

Octobre, novembre et décembre 2013

Octobre 2013	Novembre 2013	Décembre 2013
Mercredi 2	Mercredi 6	Mercredi 4
Vendredi 4	Vendredi 8	Vendredi 6

Les Visites Tous Publics commencent à 14 H 30 au bâtiment ECOPOLE.

Il est impératif de s'inscrire au préalable par téléphone au numéro suivant afin que nous ayons vos coordonnées en cas d'annulation d'une visite :

Syndicat mixte de l'Arrondissement d'Avesnes
Mlle EVRARD Aurélie
Tél. : 03 27 58 83 22
E-mail : contact@smiaa.fr

Merci de votre compréhension.

Adresse du CVE et du bâtiment Ecopole : lieu dit « Les Prés du Saussoir » 59600 MAUBEUGE (sur les GPS, il faut indiquer : Boulevard Léon Liémans 59131 ROUSIES. Passer devant la SPA et la déchetterie, l'Ecopole se trouve après la déchetterie).



INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

juillet 2013

L'Assurance Maladie vous accompagne pour bénéficier d'une complémentaire santé.

Depuis le 1^{er} juillet, les conditions de ressources ont changé pour la CMU Complémentaire et l'Aide pour une complémentaire Santé. Avec une revalorisation des plafonds de + 8,3%, vous êtes peut-être concerné... Renseignez-vous auprès de votre CpaM !

>> Avec la CMU Complémentaire, vos soins sont pris en charge à 100% sans avance de frais, dans la limite des tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie et dans le cadre du parcours de soins coordonnés.

Pour en bénéficier, vos revenus annuels* doivent être inférieurs au plafond de ressources ci-contre.

Si vos revenus dépassent le plafond pour obtenir la CMU Complémentaire vous avez peut-être droit à une aide pour vous faciliter l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS).

>> L'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS) est une aide au financement d'une mutuelle pour les foyers dont les ressources* n'exécutent pas le plafond ci-dessous.

Le montant de l'aide varie selon le nombre et l'âge des bénéficiaires composant votre foyer. Il est de :
 - 100 € pour les moins de 16 ans ;
 - 200 € de 16 à 49 ans ;
 - 350 € de 50 à 59 ans ;
 - 500 € pour les 60 ans et plus.

Ces sommes sont déductibles du montant annuel de votre mutuelle.

Avec la CMUC et l'ACS vous pouvez également accéder à des **taux réduits sur votre facturation de gaz ou d'électricité**. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Découvrez le simulateur sur ameli.fr

l'Assurance Maladie met à votre disposition un simulateur de droits. Celui-ci vous informe, selon les données que vous avez indiquées, si vous avez le droit à l'ACS ou à la CMUC. Faites le calcul sur ameli.fr - rubrique Assurés/droits et démarches/simulateur de droits.

* Les ressources prises en compte par votre caisse correspondent à l'ensemble des revenus imposables et non imposables perçus par toutes les personnes de votre foyer, c'est-à-dire les salariés nets, les indemnités de chômage, les prestations sociales (allocations familiales, allocations logement, etc.).

CPAM DU HAINAUT - 53 rue du Rempart - BP 6C499 - 59321 Valenciennes cedex 36 45 (prix d'un appel depuis un poste fixe) - www.ameli.fr



INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Septembre 2013

Le Syndrome d'Alcoolisation Foetale (SAF)

Pour la 7^e année consécutive, l'Assurance Maladie du Hainaut se mobilise à l'occasion de la semaine de sensibilisation au Syndrome d'Alcoolisation Foetale (SAF), du 9 au 13 septembre.



Le Syndrome d'Alcoolisation Foetale est la première cause évitable de handicap physique et mental chez l'enfant en France. En 2012, d'après l'enquête nationale périmatale, 20% des femmes continuent à consommer de l'alcool régulièrement pendant la grossesse (toutes catégories sociales confondues). 700 enfants présentent chaque année une forme sévère du syndrome d'alcoolisme foetal. Un enfant naît chaque heure avec un cerveau endommagé à vie.

La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant. L'alcool passe du sang maternel vers le sang du fœtus, à travers le placenta et agit sur le foetus. Or ce risque est 100% évitable.

Pour rencontrer vos interlocuteurs de l'Assurance Maladie qui vous sensibiliseront sur le SAF, rendez-vous dans le Maubeugeois :

A la polyclinique du Val de Sambre

lundi 9 septembre de 9 h à 17 h,

A la maternité du Centre Hospitalier de Sambre Avesnois
mardi 10 septembre de 9 h à 17 h,

A la maternité du Centre Hospitalier de Fourmies
vendredi 13 septembre de 9 h 30 à 17 h 30.

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Septembre 2013

mon parcours d'assuré

dépistage de la rétinopathie

L'Assurance maladie et le réseau Diab'hainaut unissent leurs efforts depuis l'an dernier pour sensibiliser les personnes diabétiques à l'importance de se prendre en charge pour prévenir les complications liées à leur maladie. C'est pourquoi, le réseau sillonne les villes de la circonscription du Hainaut pour proposer des dépistages gratuits aux personnes concernées avec l'aide de leur médecin traitant.

Vous êtes diabétiques ? Le réseau Diab'hainaut organise des dépistages gratuits de la rétinopathie diabétique (fonds d'œil) dans la plupart des communes. Votre médecin peut vous orienter vers ce dépistage à l'occasion d'une consultation. C'est l'Assurance Maladie qui l'informe des lieux et dates auxquels sont organisés ces examens. Une fois le fond d'œil réalisé, votre médecin est informé des résultats et vous, vous bénéficiez d'un meilleur suivi.

En 2012, 115 personnes ont été dépistées grâce à la mobilisation des différents acteurs. C'est un bon début pour cette initiative, unique dans le Nord-Pas de Calais. Néanmoins, sur la circonscription du Hainaut qui compte près de 28 000 diabétiques, l'enjeu de santé publique est important et les efforts doivent être poursuivis.

Alors n'hésitez pas, parlez-en à votre médecin traitant, il vous orientera vers ce dépistage si vous en avez besoin !

Les prochains dépistages dans le Maubeugeois se dérouleront :

- **A Aulnoye-Aymeries** mercredi 2 octobre Salle Roger Doilly
Place du Dr Guersant (face à GamVert)
- **A Hautmont** lundi 7 octobre Salle Halver
Centre culturel Maurice Schumann
- **A Cartignies** lundi 21 octobre Salle de la musique
- **A Sains du Nord** mercredi 23 octobre Bureau des permanences en mairie
- **A Berlaimont** jeudi 24 octobre Salle du Bas en mairie

Attention : les personnes qui souhaitent bénéficier d'un dépistage doivent se rapprocher de leur médecin traitant et prendre rendez-vous avec Diab'hainaut au 06.79.22.73.82 ou 03.27.31.01.98 et se présenter munies de leur dernière prise de sang avec l'hémoglobine glyquée et le cholestérol total.

Centre d'information et de recrutement des Forces Armées



C.I.F.A de VALENCIENNES Rue de Lille – BP 60517
59321 VALENCIENNES CEDEX
Tél. : 03 27 19 85 00

Cirfa.valenciennes@terre-net.defense.gouv.fr



Permanences 2013 – 2014 à MAUBEUGE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Bassin	Conseiller	Horaires	2013				2014			
			Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril
MAUBEUGE	Adjudant	Jeudi	5	3-10	7	5	9	6	6	3
CIO	BLONDEAU	9h-12h	12	17	14	12	16	13	13	10
7, porte de Paris	Tél. 03 27 19 85 02	13h30-16h	19	24	21	19	23	20	20	17
			26	31	28		30	27	27	24
									29	26

Moins de 26 ans à partir de 10 €/mois

VOYAGES ILLIMITES sur le réseau Arc en Ciel

Une gamme tarifaire destinée à faciliter votre mobilité

A partir du 1er septembre 2013, la gamme tarifaire du réseau départemental Arc en Ciel évolue avec notamment la création de **formules d'abonnement** (mensuel et annuel) réservées aux moins de 26 ans :

- ↓ Titre de 10 voyages jeune : 8 € (soit 0,80 € le voyage)
- ↓ Abonnement mensuel jeune de : 10 € à 16 € * (nombre de voyages illimités)
- ↓ Abonnement annuel jeune de : 100 € à 160 € *(« « «)



* tarification définie en fonction du quotient familial.

Pour plus de renseignements : mobilite.lenord.fr

Département du Nord
Direction de Transports
43, rue Gustave Delory
59047 Lille Cedex



La dernière manifestation de l'année 2013 se profile à l'horizon :
le dimanche 24 novembre.

Ce sera la 12^{ème} édition de la « COURSE DES CLOCHERS », inscrite au challenge Val de Sambre Hainaut : Départ et arrivée : Villers sire Nicole.

Comme d'habitude, il y a deux circuits :

- le 1^{er} de 14.200 Km qui traversera Villers, Bersillies, Elesmes, Vieux-Reng, Rouveroy, retour Villers
- le 2^{ème} de 9 Km, passant par Villers, Bersillies, Elesmes, Vieux-Reng, retour Villers

Le départ du 9 km aura lieu à 9h45, celui de 14.2 Km à 10 h.



Possibilité de pré inscription sur le site www.le-sportif.com, ou également par courrier avec règlement adressé chez Mr J-M. Brasselet, et inscription en salle jusqu'à 15 minutes du départ.

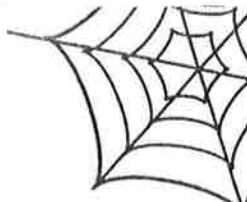
Montant d'inscription : pré inscription du 14,2 km 6 €

pré inscription du 9 km 5 €

Une majoration de 1€ sera demandée pour toute inscription le jour de la course.

En cette période de fin d'année, les lots sont, comme d'habitude, des paniers garnis distribués suite à un tirage au sort des dossards, et la présence du coureur est obligatoire.

Pour tous renseignements : Jean Marie Brasselet 30b Rue des roblins 59600 Villers Sire Nicole
Tél : 03 27 67 98 43 / 06 71 51 73 53



15
COMITE DES FETES

Chers Vieux-rengtois,

C'est un été qui se termine avec tout son lot d'animations qui, nous l'espérons, vous ont satisfaits.

Comme tous les ans, notre association a participé à la kermesse de l'école, apportant ainsi notre contribution aux membres des Amis de l'Ecole.

En Juillet, notre ducasse de Lameries a brillé de mille feux à l'occasion de notre fête nationale, et en Août, nous avons pu admirer Richard Watson nous faire revivre, en chansons, les années 80.

Fin Juillet, ce sont 130 personnes que nous avons emmené à Walibi passer une journée remplie de sensations.

Dès à présent, nous pouvons penser à Halloween. Cette année, nous ferons le défilé ainsi que le repas **le samedi 26 Novembre**. Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement.

Comme tous les ans, nous organisons une brocante le 11 Novembre, pensez dès à présent à réserver vos emplacements.

Réservation en mairie à partir du 28 octobre :

- La première semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi l'après-midi de 16h à 17h
- Le mercredi de 10h à 12h
- La semaine suivante aux heures d'ouvertures de la mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 16h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.

Le 6 décembre, nous offrirons aux enfants des friandises en passant dans les écoles avec Saint Nicolas.

En fin d'année, nous organisons, comme tous les ans, notre concours des maisons illuminées qui, espérons-le, verra de nombreuses décos, sachant que nous récompenserons les 30 plus belles illuminations.

En espérant que tous ces divertissements conviennent à vos attentes.



LE COMITE

ASSOCIATION « FORME ET DETENTE »

Les séances de gymnastique volontaire ont repris depuis le mercredi 4 septembre 2013, de 18 h 30 à 19 h 30 à la Salle des Fêtes de Vieux Reng.

Vous pouvez participer 1 ou 2 fois à nos séances afin de vous faire une idée avant de vous inscrire.

Rappel de nos tarifs :

1^{ère} année :

- Moins de 18 ans : 35 €
- Plus de 18 ans : 40 €

Année suivante :

- 25 €
- 30 €





LE CLUB DE VOLLEY BALL

C'est une nouvelle saison qui commence avec pour le moment des perspectives plutôt sombres. Actuellement, nous n'avons inscrit qu'une seule équipe féminine.

Une équipe en Promotion excellence mais, avec quel effectif ? Nous espérons le retour à l'entraînement de toutes les joueuses pour pouvoir peut être inscrire une seconde équipe en Promotion honneur Valenciennois.

Pour les masculins, nous enregistrons de très nombreux arrêts, et donc, si nous avons bien engagé 2 équipes en championnat Avesnois, la deuxième évoluera avec 4 joueurs seulement comme le règlement le permet.

Les premières rencontres débuteront le 29 Septembre pour les Féminines et l'équipe A masculine. L'équipe B disputera son premier match le 06 octobre.

Chez les jeunes, là aussi nous n'avons pas encore enregistré le retour de tous les joueurs de la dernière saison.

Même si nous pouvons déjà engager une équipe Benjamins Mixte et une équipe Cadette. Les effectifs sont encore trop justes pour envisager d'autres équipes. Les compétitions débuteront le samedi 28 Septembre et ce sera à Jeumont.

C'est pourquoi nous lançons un appel pressant à tous les jeunes, filles et garçons, de Vieux Reng pour qu'ils nous rejoignent au sein du club.

Vous qui avez entre 10 et 20 ans, avez tous eu une initiation au volley ball à l'école pendant au moins un an. Ce n'est donc pas pour vous un sport inconnu !

Je m'adresse particulièrement aux jeunes qui ont joué pendant une ou plusieurs saisons au sein du club et qui souvent l'ont quitté sans de véritables raisons. Il est urgent que vous fassiez votre retour.

Le club a eu 40 ans cette année et il doit absolument continuer à exister pendant encore de nombreuses années.

Afin de satisfaire le maximum de joueurs et surtout de joueuses nous avons été amenés à modifier les entraînements :

- Pour les masculins, c'est désormais le Jeudi soir de 19H00 à 21H00
- Pour les féminines, ce sera le mercredi de 19H00 à 21H00.
- Pour les petits (8 à 12 ans), ce sera le mercredi de 15H00 à 16H30.
- **Et Grand changement le Baby volley ce sera désormais le Mercredi de 14H00 à 15H00.**

Le 13 Juillet, les jeunes du club ont organisé un lavage de voitures ; ce fut un franc succès. Ils comptent donc renouveler cette expérience l'année prochaine.

Le 12 Octobre, nous organisons notre concours de belote en espérant voir tous les amateurs de cartes du village.

Enfin, comme d'habitude, nous vous solliciterons pour les grilles de dindes en fin d'année sans doute fin novembre, mais la date n'a pas encore été fixée.

Je vous donne rendez vous en décembre pour un premier bilan de cette saison, en espérant vous apporter une note d'optimisme.



LE CLUB

LES AMIS DE L'ECOLE DE VIEUX RENG LAMERIES

Nouvelle année scolaire, nouveau directeur, à qui nous souhaitons la bienvenue, mais équipe ancienne, qui, une fois de plus, espère accueillir de nouveaux membres.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore notre association, rappelons que les bénéfices dégagés par nos diverses activités et manifestations profitent intégralement aux élèves. Nous finançons ainsi l'achat de matériel audiovisuel, sportif, de jeux pour les enfants de la maternelle, de livres, l'abonnement à quelques revues, tout ou partie des sorties culturelles et du voyage de fin d'année ainsi que les goûters de Noël et de Pâques.

Pour des précisions supplémentaires, nous vous invitons à notre assemblée générale, le jeudi 10 octobre 2013 à 14 h 30 à la bibliothèque (étage de la Maternelle).

Vous y serez les bienvenus, habitant ou non VIEUX RENG, y ayant ou non des enfants scolarisés.

En cas d'empêchement, vous pouvez également vous renseigner auprès de Mme MANFROY lors de la vente des tickets de cantine, Salle des Mariages, le lundi de 16 h 15 à 16 h 45.

La Présidente
Nicole THEMONT

AMIFORT

La cérémonie en mémoire du Caporal-Chef DIERYCKX a eu lieu le 25 mai en présence de 21 porte-drapeaux et une délégation militaire qui ont rendu les honneurs. Etaient également présentes diverses associations de collectionneurs ou indépendants en tenue d'époque.

Monsieur le Maire de VIEUX RENG a coupé le ruban symbolique lors de l'inauguration des blindages du Bloc 2. Un coup de canon a clôturé cette cérémonie.

Les Journées du Patrimoine se sont déroulées les 14 et 15 septembre, hélas, sous une météo mitigée.

L'inauguration, en présence de Monsieur le Maire de VIEUX RENG a eu lieu le samedi à 13 h 30, suivi du départ d'un convoi américain et direction de cette commune. Lors du retour, celui-ci est tombé dans une embuscade tendue par un groupe allemand.

Le lendemain, un dépôt de gerbe a eu lieu à la stèle du Caporal Chef. Une mini bourse aux armes était présente, ainsi que plusieurs présentations de matériel militaire.

La visite du fort a été assurée par les membres de l'association AMIFORT.

Au total, 555 entrées ont été enregistrées.



Le Président
Alain LOIRE

Les vendanges

